

MAIRIE de LANDUDEC

-----29710-----

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :

6 DECEMBRE 2022

AFFICHÉE LE :

6 DECEMBRE 2022

DATE DE PUBLICATION**DU PROCES VERBAL :**

19 DECEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 13

VOTANTS : 13

L'an deux mille vingt-deux,**Le douze décembre à 19 heures,**

Le Conseil Municipal de LANDUDEC légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur LE GUELLEC Yves, Maire.

Etaient présents : tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Monsieur Yann PÉRON et Madame ROSPARS Fabienne.

Secrétaire de séance : Monsieur GENTRIC Guénolé.

Objet : Projet de modifications du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Monsieur Yves LE GUELLEC, Maire, en charge de l'urbanisme, rappelle au Conseil municipal que le Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé en 2005, a subi sa dernière modification en 2017. Il apparaît nécessaire de faire évoluer ce document d'urbanisme.

Une procédure de modifications devrait être appropriée pour la mise en place :

- d'emplacements réservés : ils permettraient de délimiter, sur un secteur précis, le périmètre d'équipement(s) public(s) ou d'intérêt général ;
- d'OAP (orientations d'aménagement et de programmation) : elles permettraient de donner des orientations sur un aménagement souhaitable des terrains encore constructibles au bourg.

La Commission Urbanisme réunie le 28 novembre 2022 propose au Conseil municipal d'autoriser le Maire à engager une procédure de modifications du Plan Local d'Urbanisme.

Le Conseil municipal,

Considérant qu'il y a lieu de faire évoluer le document communal d'urbanisme,

- APPROUVE l'engagement d'une procédure de modifications du Plan Local d'Urbanisme ;
- CHARGE le Maire de contacter un bureau d'études afin de lancer cette procédure dans les meilleurs délais.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Yves LE GUELLEC

